

La Provence

DIMANCHE 26 OCTOBRE 2014

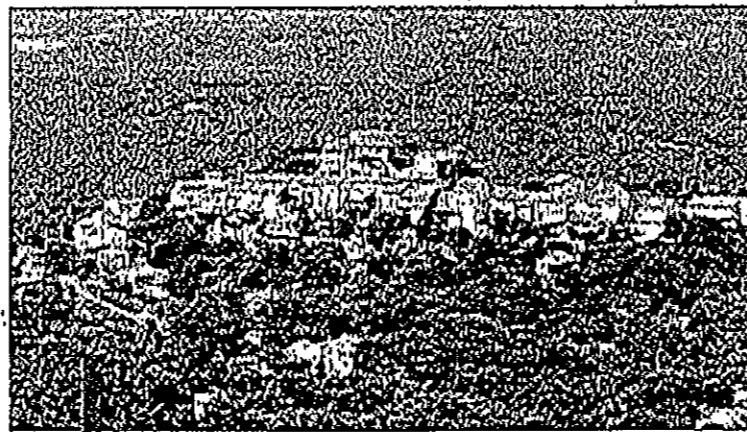
AIX - PAYS D'AIX

laprovence.com / 1,10€

LE PAYS D'AIX À LA LOUPE

Et le titre de très bon élève revient à... Mimet

Sur l'ensemble du territoire, les cotisations "départementales" payées par le contribuable ont augmenté en moyenne de 25,99%. Dans les Bouches-du-Rhône, ce taux n'excède pas les 10,75%. Toujours selon l'enquête de l'UNPI, si on pousse plus loin l'analyse, la taxe foncière a augmenté de 21% en cinq ans, bon nombre d'entre elles ayant augmenté leur taux d'imposition communal. A l'inverse, c'est à Aix que la taxe foncière a le moins progressé entre 2008 et 2013 (+10,65%) : en effet, le taux communal n'a pas changé tandis que le taux départemental a peu augmenté. Un chiffre à relativiser toutefois car si on tient de l'évolution de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur cette période (+17,03%), la cité du Roy René se retrouve quasiment en milieu de tableau des 50 plus grandes villes. Si on regarde d'un peu plus près les données départementales, c'est Châteauneuf-le-Rouge qui fait office de mauvais élève avec une hausse de 39,78% entre 2008 et 2013. Simiane-Colongue tourne également autour de 29,04%



Le village de Mimet. / PHOTO E. COULOT

D'autres communes du Pays d'Aix affichent des scores de l'évolution de leur taxe foncière autour de 20-25% : Lambesc (+25,88%), Saint-Antonin sur Bayon (+24,72%), Rognes (+24,72%), Le Tholonnet (+21,78%), Saint-Estève Janson (+21,70%), Venelles (+20,16%). Un petit groupe se situe entre 11 et 19% : Cabriès (+18,95%), Eguilles (+17,46%), Peypin (+15%), Les Pennes-Mirabeau (+14,33%), Peyrolles (14,23%), Beaurecueil (+14,07%), Charleval (+14,34%), Velaux (13,86%), Ventabren

(13,07%), Gréasque (+13,05%), Saint-Paul les Durance (+12,48%), Saint-Cannat (12,43%), Jouques (11,70%) et Puyloubier (+11,40%).

Puis il y a les bons élèves en-dessous des 11% de hausse sur cinq ans : Meyrargues (+10,93%), Le Puy Ste-Réparate (+10,77%), Vauvenargues (10,42%), Fuveau (+10,04%), Gardanne (+9,96%), La Roque d'Anthéron (+9,83%), Bouc-Bel-Air (+9,79%), Trets (+9,33%) et Coudoux (+8,56%). Et la palme sur le territoire du Pays d'Aix est octroyée à Mimet avec une hausse de 7,78%. Cadolive aurait pu faire partie du top 5 des bons élèves. Mais de 9,89%, la hausse de la taxe foncière est passée à 39,57% en tenant compte de la taxe d'enlèvements des ordures ménagères.

Selon l'UNPI, les premiers chiffres disponibles pour 2014 traduiront un effort de modération : "Il faut que cette tendance perdure les prochaines années. Pour ce faire, il faut bloquer les taux de taxe foncière, seul pouvant jouer la revalorisation annuelle des bases d'imposition."

G.V.L.